

# Nos actualités !

## Novembre 2025

Bonjour chers parents,

L'année est déjà bien entamée et je tiens à vous rappeler l'importance de travailler main dans la main pour accompagner vos enfants. N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou des préoccupations, je suis là pour vous soutenir.

Le premier bulletin scolaire sera disponible lors de la rencontre de parents ce mois-ci. Vous recevrez une invitation de la part de l'enseignante de votre enfant. Lors de cette rencontre, elle révisera également le plan d'intervention de votre enfant, s'il y a lieu.

Les tableaux des évaluations annuelles ont également été mis à jour pour l'année 2025-2026. N'hésitez pas à consulter ces tableaux sur notre site web pour connaître les matières évaluées à chaque étape.

Je vous souhaite un excellent mois de novembre!

*Chantal Pelletier*, directrice



[Infofermeture](#)

En situation de tempête ou de journée de fermeture d'école, nous vous invitons à consulter régulièrement le site web du Centre de services scolaire ou vous abonner à *Alerte Infofermeture* :

**<https://infofermeture.csskamloup.gouv.qc.ca/>**

N.B. Les parents conservent la responsabilité de juger des situations particulières et de décider de garder leurs enfants à la maison.

# Calendrier du mois de novembre 2025

## École Saint-Louis

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
3 4	4 <b>Parascolaire</b> Mini-Céleste ESCB 5 <sup>e</sup> année 	5	6 <b>FIN DE LA PREMIÈRE ÉTAPE</b> 	7 <b>Journée pédagogique</b> Service de garde ouvert 
8 9	10 <b>Parascolaire</b> Mini-Céleste ESCB 5 <sup>e</sup> année 	11 12 13 <b>Caisse scolaire</b> 	1 2	14
3 4	17 <b>Parascolaire</b> Mini-Céleste ESCB 5 <sup>e</sup> année 	18 19 20 Dépôt des bulletins de la 1 <sup>re</sup> étape <a href="https://portailparents.ca/">https://portailparents.ca/</a> avant le 20 nov. 	21 <b>Journée pédagogique</b> Service de garde ouvert	21
7 8	24 <b>Parascolaire</b> Mini-Céleste ESCB 5 <sup>e</sup> année 	25 26 27 28	9 10 11	

### Modification à l'horaire de fréquentation :

Lorsque l'horaire habituel de votre enfant doit être modifié, afin d'assurer la sécurité de votre enfant, une modification exceptionnelle peut être réalisée en contactant **le secrétariat ou les enseignants et le service de garde**

**avant 9 h 30** le matin.

Merci de votre collaboration!

